



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 15 décembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

— Sécheresse : 22 départements reconnus à ce jour au titre des calamités agricoles —

Le comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) s'est réuni mercredi 9 décembre 2015 afin d'examiner les demandes de reconnaissance du caractère de calamité agricole des départements touchés par la sécheresse qui n'avaient pas encore été traitées.

Conformément aux engagements pris par Stéphane LE FOLL dès la fin de l'été, l'ensemble des dossiers les plus sensibles ont ainsi été traités avant la fin de l'année.

À ce jour, 22 départements sont reconnus au titre des calamités agricoles. Les dossiers ajournés ou nécessitant des éléments complémentaires feront l'objet d'un examen lors du premier CNGRA de 2016.

Le ministre de l'agriculture a salué la mobilisation des services de l'Etat et des professionnels, qui va permettre une indemnisation rapide des exploitants touchés par la sécheresse. Les arrêtés permettant le versement des premiers acomptes vont en effet être pris dans les prochains jours sur la base de l'avis du CNGRA. Les agriculteurs disposeront alors de 30 jours pour déposer leur demande individuelle d'indemnisation.

Ce CNGRA a également permis de valider les paramètres du nouveau contrat socle d'assurance pour les prairies. Celui-ci sera disponible dès 2016 et permettra aux exploitants qui le souhaitent de se couvrir notamment contre le risque de sécheresse, avec une franchise ramenée à 25 %.

→ Pour plus d'information : consultez votre mairie.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture